



RENTREE 2025

CAP AEPE

Madame, Monsieur,

Les élèves de CAP AEPE seront accueillis par l'équipe éducative :

Mardi 2 septembre 2025 de 15 heures 30 à 17 heures 30.

Cette première journée dans l'Etablissement sera organisée de la façon suivante :

15 h 30 :

- Accueil des élèves par le Chef d'Etablissement et l'équipe pédagogique
- Présentation de l'équipe administrative

15 h 45 :

- Informations administratives et scolaires (emploi du temps, projets, visite de l'Etablissement, règlement intérieur...).

17 h 00 - 17 h 30 :

- Temps de convivialité

Une journée d'intégration de l'enseignement supérieur sera organisée le vendredi 12 septembre 2025. La présence de tous les élèves est obligatoire lors de cette journée. Des renseignements complémentaires vous seront communiqués à la rentrée.

Le lycée rouvrira à partir du **jeudi 21 août 2025**.

Nous vous souhaitons un bel été et restons à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos très cordiales salutations.

Béatrice Taurand
Chef d'Etablissement





CLASSE C.A.P A.E.P.E Année Scolaire 2025 / 2026

Fournitures Scolaires

- 1 petit cahier (chef d'œuvre)
- Petit matériel d'animation (ciseaux, colle, feutres, crayons de couleur, règle etc ...)
- 1 classeur A4
- Pochettes transparentes
- Feuilles A4 de classeur
- 1 clé USB
- 1 Tee-shirt blanc
- Tenue professionnelle (pour les élèves ayant suivi une formation professionnelle l'année dernière)

Des fournitures sont susceptibles d'être ajoutées à la rentrée par un ou plusieurs enseignants.



INTERNAT DU LYCEE SAINTE-CECILE
28 rue de la République
81000 ALBI
☎ 05 63 47 24 01

RENTREE 2025

Madame, Monsieur,

Afin de pouvoir s'installer, les élèves seront accueillis par l'équipe de l'internat, selon le planning ci-dessous :

Lundi 1^{er} septembre 2025

De 08 h 00 à 09 h 00 : Terminale ST2S

De 08 h 30 à 09 h 30 : 1^{ère} Bac Pro ASSP et Animation

De 11 h 00 à 12 h 00 : 1^{ère} ST2S

De 11 h 30 à 12 h 30 : Terminale BAC PRO ASSP / Animation

Mardi 2 septembre 2025

De 07 h 00 à 08 h 00 : 3^{ème} Prépa-Métiers

De 09 h 00 à 10 h 00 : 2^{nde} Bac Pro ASSP / Animation

De 10 h 30 à 11 h 30 : Certificat de Spécialisation AG2S
CAP AEPE
2^{nde} GT

Les élèves auront la possibilité de prendre le repas de midi au self le lundi 1^{er} septembre et le mardi 2 septembre 2025. De même, ils pourront prendre le repas du soir à l'internat. Afin de gérer au mieux le service de restauration, nous vous remercions d'inscrire votre fils / fille, à partir du jeudi 21 août 2025 et au plus tard le lundi 25 août 2025, en prenant contact avec le secrétariat de l'Etablissement (Béatrice LONGO) au 05 63 46 16 66.

Nous restons à votre disposition pour toutes informations complémentaires relatives à cette rentrée à l'internat et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos très cordiales salutations.

Béatrice Taurand
Chef d'Etablissement





INTERNAT DU LYCEE SAINTE-CECILE

28 rue de la République
81000 ALBI
05 63 47 24 01

Madame, Monsieur,

Vous avez sollicité une inscription pour votre fils / fille à l'internat du lycée Sainte-Cécile pour la rentrée 2025 et nous vous en remercions.

Vous trouverez ci-dessous des informations relatives à la prochaine rentrée.

ORGANISATION PRATIQUE

Chaque élève doit prévoir :

- Une housse **plastifiée** pour le matelas
Une housse intégrale anti-feu sera demandée quand vous aurez pris les mesures du matelas.
- Des draps, couvertures, dessus de lit ou couette, oreiller, nécessaire de toilette
- Une paire de claquettes
- Une paire de chaussons
- Les médicaments personnels
- Une rallonge NF (pas de triplite)
- Une lampe torche
- Un mug avec petite cuillère pour le coin tisanerie
- Un gilet (fluo) pour les sportifs (déplacement vélo....le soir)
- Quelques masques jetables
- Une solution lavante pour les mains

L'entretien des parties communes est assuré par l'entreprise de nettoyage ONET (prestataire du lycée Sainte-Cécile).

REGLEMENT

- Les modalités de règlement sont définies dans le dossier de gestion des paiements déjà communiqué.
- **Un chèque de caution de 15 euros** pour la clé de la chambre et **un chèque de caution de 50 euros** sont à prévoir pour les dégâts éventuels occasionnés dans la chambre (tâches sur le matelas).

Le règlement intérieur de l'internat sera communiqué aux élèves le jour de la rentrée.

Nous restons à votre disposition pour toutes informations complémentaires et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos cordiales salutations.

Véronique TEYCHENE
Responsable d'Internat

Béatrice TAURAND
Chef d'Etablissement

